

Info-Pêche

100

www.fspg-ge.ch

The logo features a circular emblem composed of several overlapping, thin blue lines that create a sense of motion or a stylized wave. Below this emblem are three fish silhouettes in shades of blue and teal, arranged in a descending, overlapping manner. The text 'Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises' is positioned to the right of the circular emblem.

Fédération
des Sociétés
de Pêche
Genevoises

Éditorial: tellement plus que du poisson

Quel plaisir et quel honneur d'ouvrir ce 100^{ème} numéro de l'Info-Pêche. Après 30 ans de publications, il est l'heure de souffler les bougies !

Ces numéros ne seraient évidemment rien sans les pêcheurs, les pêcheuses, et leurs sociétés. Merci donc à vous, et à la fédération pour votre acharnement dans la défense de la pêche et des poissons.

En 30 ans, les pêcheurs n'ont pas toujours été fédérés en raison de divergences sur des sujets comme les rempoissonnements, ou les techniques de pêche. Néanmoins, à l'heure où le Rhône genevois est identifié comme le pire fleuve d'Europe, ces considérations ne doivent plus diviser. Pour faire face aux défis qui pèsent sur la pêche, il est essentiel de se rassembler. J'espère donc sincèrement que ce 100^{ème} numéro vous réunira, et que vous partagerez avec nous cette joie et cette passion de la pêche.

Louis Zesiger – vice-président FSPG

Sommaire

03	Éditorial
04	Le mot du président
04	Agenda 2025
05	30 ans d'activités autour des rivières genevoises et de la pêche
10	Michel Roggo dans les eaux du Léman
11	Holdup scientifique
12	La parole aux jeunes pêcheurs
15	Dossier spécial Rhône
19	Des fleurs pour les meilleurs
20	Bon pêcheur, ou mauvais pêcheur ?
21	La pêche genevoise en 6 questions

Le mot du président

Un souvenir des années nonante: je pars à la pêche sous le pont Butin, le froid pique, nous sommes le 15 septembre. Le Rhône est translucide et les truites chassent dans les bancs de vifs sur les bordures. La partie de pêche s'annonce prometteuse.

Le temps a passé et, dans les années 2000, le réchauffement climatique fait que le Rhône ne s'éclaircit qu'à la fin octobre. Le barrage du Seujet entrave toute migration des poissons du lac au Rhône et vice-versa. Les marnages monstrueux compliquent la vie piscicole présente dans notre beau fleuve et pour ajouter un point final, les oiseaux noirs finissent le travail.

Je vous parle aussi d'un temps où dans l'Allondon - rivière où j'ai appris à pêcher et où les poissons étaient abondants - un bon pêcheur pouvait capturer plus de 150 truites par année... C'est presque le quota annuel de tous les pêcheurs réunis aujourd'hui. Mais aussi le souvenir de « coups du soir » à la mouche où il était presque impossible de parler sous peine d'avaler des insectes tellement ils étaient nombreux et que les ombres étaient légion dans cette rivière.

Puis les pesticides ont détruit la biodiversité en commençant par les insectes, et ont ensuite impacté toute la chaîne alimentaire. Peut-on rester optimiste? Je veux croire qu'un jour le Rhône s'écoulera à nouveau libre au fil de l'eau, que les vidanges seront inutiles et que les pesticides seront abandonnés pour le bien de la planète. Merci d'avoir lu ces quelques lignes et unissons-nous pour un monde meilleur.

Daniel Jimeno – président FSPG

Agenda 2025

Ouverture salmonidés Léman: dimanche 12 janvier

Ouverture rivières: samedi 1er mars

Ouverture rivières limitrophes: samedi 8 mars

Ouverture « Ombre »: samedi 3 mai

Assemblée des délégués FSPG 2025: mercredi 7 mai

Vidange Verbois: 15 mai – 27 mai

Journée des Poissons: samedi 30 août

Catch and clean day: Samedi 27 septembre



LE ROND DANS L'EAU

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

Tel : 0033 4 50 31 11 91



30 ans d'activités autour des rivières genevoises et de la pêche

Par Alexandre Wisard, biologiste spécialisé en écologie aquatique, membre fondateur de l'AGSP, et ancien responsable de la renaturation des cours d'eau, du lac et de la pêche (2003-2023)

En février 1991 paraissait le n° 1 de l'Info-Pêche genevois, rédigé par quelques pêcheurs passionnés et désireux de changer le cours des choses au bord de l'eau. Après toutes ces années, les heures passées à rédiger le journal, à siéger ou à débattre à la Commission de la Pêche ou dans les sociétés de pêche, voire dans les bureaux de l'administration cantonale ou enfin sur le terrain en faisant signer des initiatives et pétitions, ont-elles porté leurs fruits ?!

Dans un canton qui a décidé en votation populaire de supprimer la chasse en 1974, cas unique en Suisse, force est de constater que les pêcheurs ont réussi à convaincre la population et le monde politique que leur activité méritait le respect et le soutien. L'engagement de ces pratiquants sur le terrain pour la défense des écosystèmes aquatiques et la pratique d'une activité nature ont été déterminants. La pêche à Genève est populaire, elle attire chaque année de la jeunesse.

Sans forcément tomber dans le « c'était mieux avant » qui énerve à juste titre les nouvelles générations, essayons d'objectiver les succès et échecs qui ont marqué ces quelques décennies.

Succès

Renaturation: Sous l'impulsion volontariste du magistrat Robert Cramer, les berges et le lit des rivières genevoises ont été renaturés dès les années 2000 pour offrir prioritairement de la sécurité contre les inondations ainsi qu'un paysage restauré. La biodiversité en est sortie gagnante, tout comme la population qui s'est réapproprié le bord de nos rivières. Il suffit de se promener le weekend au bord de l'Aire à Confignon ou de la Haute-Seymaz à Meinier pour constater le succès de ces opérations de renaturation.

Arve: Cette belle et imposante rivière alpine a bénéficié de travaux importants sur sa partie haut-savoyarde, avec des renaturations, des nouvelles STEP pour améliorer la qualité de ses eaux, des seuils pour restaurer son lit ou encore des cheminements agréables qui relient Genève et Chamonix. Le partenariat Genève – France dans le cadre des Contrats rivières transfrontaliers pour réaliser cette résurrection est remarquable et mérite d'être mis en avant.

Versoix: Le cours d'eau bénéficie d'un plan de protection initié par le WWF Genève, partenaire incontournable de la FSPG, qui organise ce qui peut être aménagé ou pas dans ses abords. L'ensemble de son linéaire a fait l'objet de travaux de renaturation/sécurisation contre les crues, la migration piscicole a été rétablie, avec la truite lacustre comme espèce cible. Simultanément, les concessions des deux petites centrales hydroélectriques, à la production marginale, ne seront pas renouvelées à leurs termes. Les débits de dotation seront restitués dans le lit principal de la Versoix, rivière salmonicole fraîche et oxygénée, qui présente une remarquable résilience face aux changements climatiques.

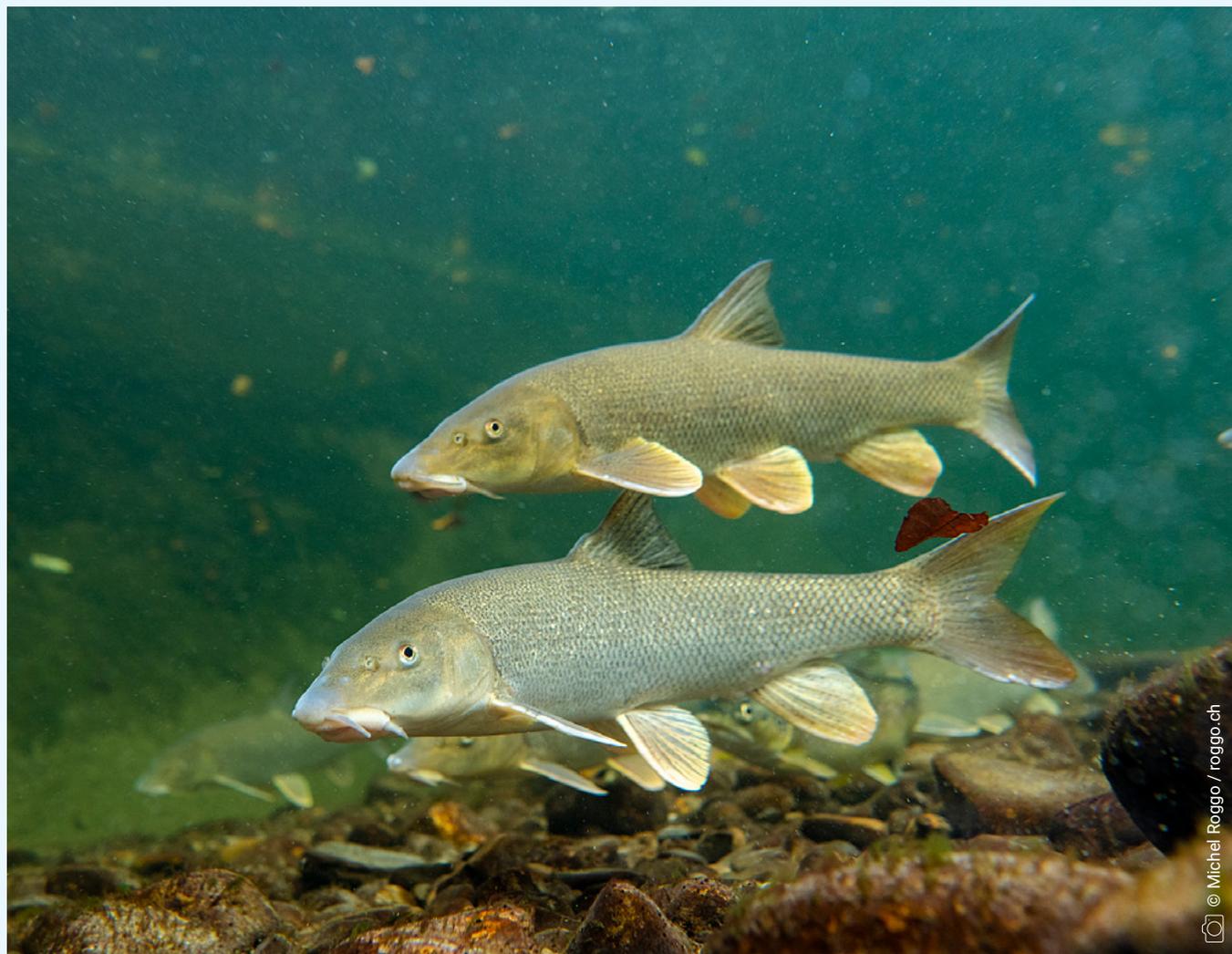
Résurrection de l'Aire: L'Aire était autrefois interdite à la pêche, aux pompages et à la baignade pour raisons sanitaires. Les efforts entrepris des deux côtés de la frontière pour réparer le passé ont permis en 2005 de rouvrir la pêche de la truite dans ce cours d'eau. Difficile pour le commun des mortels d'appréhender le travail accompli sur son bassin versant pour arriver à ce résultat.

Service de la Pêche: A l'initiative du magistrat Luc Barthassat, un service de la pêche a été constitué en 2016 avec à sa tête Dimitri Jaquet. Très compétents et motivés sur le terrain, les collaborateurs du service sont tous pêcheurs, à l'exception de l'efficace secrétaire/réceptionniste qui accueille avec bienveillance une clientèle exigeante.

Repeuplement: Au fil du temps et des expériences, les mises à l'eau de poissons ont été adaptées afin de maintenir des fonds piscicoles de rivières là où la reproduction naturelle ne suffit pas, et aussi pour garantir une pêche sociale pour une population en quête de ressourcement.

Étangs de pêche: deux nouveaux étangs favorables à l'initiation à la pêche et repeuplés en truites arc-en-ciel ont vu le jour aux Teppes de Verbois (les Bouvières) et à la Touvière (Avully), en complément de l'étang de Richelien plus ancien. Ils rencontrent un joli succès et permettent notamment aux enfants de découvrir les joies de la pêche, une excellente alternative aux écrans.

Maison de la Pêche: Dans le cadre de la réalisation du projet de parc/plage des Eaux-Vives, l'État de Genève a intégré la réalisation d'un bâtiment dévolu à la pêche, sans doute une première en Suisse romande. Le programme comprend la réalisation de cinq cabanes/laboratoires destinés aux pêcheurs professionnels, d'un local pour le service de la pêche et les sociétés de pêche, qui accueille aussi les activités de la Commission de la Pêche ainsi que les séances de formation pour les nouveaux pêcheurs (attestation SaNa). Enfin, une pisciculture a été installée pour le repeuplement du lac et comporte des bassins circulaires pour maintenir toutes espèces de poissons.



© Michel Roggo / roggo.ch



Échecs

Allondon : Véritable joyau de nature à Genève, la rivière et son vallon bénéficient de multiples mesures réglementaires censées garantir leur protection. Cela n'a malheureusement pas suffi. Cette rivière alluviale d'importance nationale a subi de plein fouet l'urbanisation débridée de son bassin versant transfrontalier. Malgré les mesures communes CH-FR entreprises en matière d'assainissement des eaux, la pression sur la ressource en eau a progressivement réduit les débits d'étiage, qui aujourd'hui ne sont plus compatibles avec une diversité de la faune aquatique, salmonidés en tête. Le problème est connu, des solutions existent, mais elles nécessitent courage et soutien politique, qui font défaut. Au fil des étés caniculaires, la rivière va s'affaiblir, la macrofaune aquatique va s'appauvrir, et les espèces perdues ne reviendront plus.

Pollution : La fragilité des petits cours, accentuée par la réduction des débits, n'a jamais été aussi évidente. Une vidange de piscine, un nettoyage de toit par des gougnafrers suffisent à anéantir des centaines de mètres de rivière. La Drize en est un excellent exemple, régulièrement intoxiquée par des pollu-

tions ponctuelles dont les services responsables ne trouvent pas les coupables, malgré les ressources logistiques et techniques importantes dont ils bénéficient. Les poursuites pénales ne sont pas lancées, et c'est au final l'impunité qui règne à Genève lors de pollutions avec mortalité piscicole.

Cormorans : Que dire, car tout a été dit ! A titre d'exemple, cet antipathique oiseau piscivore prélève sur le Petit Lac genevois plus de perches que les pêcheurs amateurs et professionnels réunis. Sur l'Arve et le Rhône qui abritent leurs dortoirs, leur prédation est terriblement efficace, sur toutes les espèces piscicoles. Il n'est pas rare de le retrouver sur la Versoix ou l'Allondon, notamment lors de la période de reproduction de la truite. A Genève, on régule le sanglier, le chevreuil, le cerf, mais tirer sur un oiseau relève du tabou !

Rhône : Ce sujet est si important qu'il fait l'objet d'un dossier spécial dans la suite de cet Info-Pêche,

(IP No 41 - février 2005) Réouverture de la pêche dans l'Aire

« 5 mars 2005 : aucun cours d'eau genevois n'a mieux symbolisé les outrages que l'homme peut faire subir à une rivière ! Pendant plus de 20 ans, l'Aire a été considérée comme « cliniquement morte ». La volonté politique, mais aussi la ténacité et l'obstination des pêcheurs, ont permis la réhabilitation de ce cours d'eau. La réouverture à la pêche est une décision forte et pleine d'espoir. A l'instar d'autres cours d'eau genevois, la présence de pêcheurs au bord de l'eau permettra d'alerter les autorités en cas de pollutions, en espérant qu'il n'y en ait plus. Bienvenue à tous au bord de l'Aire, pour célébrer à notre manière son retour à la vie ... et à la pêche ! »



En synthèse, plus de succès que d'échecs, voilà un bilan réjouissant!

Mais il ne faut pas oublier que pour maintenir à court, moyen et long terme des rivières fonctionnelles et capables d'offrir à la population l'ensemble des précieux services écosystémiques, il faudra leur garantir de l'eau en quantité et en qualité. C'est aussi simple que cela. Mais aussi compliqué que cela, dans un territoire transfrontalier large qui avoisine les 1'500'000 habitants et qui explose sous son attractivité.

La révision de la loi cantonale sur les Eaux (L2.05) lancée par le Département du Territoire pourrait donner une nouvelle impulsion aux cours d'eau. Hélas, la consultation publique préalable du texte tenue l'automne passé laisse pantois.

Le Fonds cantonal de renaturation disparaît, outil financier génial et déterminant pour développer les études et travaux de restauration. Aucune garantie du financement futur des projets de restauration de cours d'eau ou d'accès à l'eau n'est proposée. Ce fonds a fait ses preuves et aussi beaucoup d'envieux dans d'autres services cantonaux en charge des cours d'eau. Le Magistrat vert Antonio Hodgers supprime, voire efface, ce que son prédécesseur vert Robert Cramer a mis en place avec succès.

Mais plus interrogant, un nouveau Fonds cantonal pour la préservation des eaux lui succède, dont les usages sont particulièrement nébuleux. Une nouvelle Commission consultative de l'eau est aussi constituée, dont les missions précises sont tout aussi floues, une commission de plus alors que la tendance est à réduire leur nombre à Genève. Enfin, tout ce joli changement s'appuie sur une nouvelle stratégie cantonale bavarde et livresque. Qui plus est rédigée par un mandataire extérieur, des fois que le Conseil d'État ne puisse pas compter sur les compétences de l'administration cantonale afin de définir le cap à suivre.

L'avenir de nos rivières genevoises est compliqué, sur fond de changements climatiques plus rapides que prévu et de densification du territoire. Sans politique volontariste et engagée, s'appuyant sur des bases légales pragmatiques, c'est le lancinant déclin qui nous attend.

Alexandre Wisard

IP No 1 - février 1991) Édito de Charles Roulin, premier président de l'AGSP

« Bien sûr nos rivières ont été rempoissonnées, mais vous n'ignorez pas que cela n'est pas la panacée, que de l'eau propre et un biotope sain sont les meilleurs facteurs pour garder des poissons sauvages, combattifs à souhait, en bonne santé et donc capables de se reproduire. En pêcheurs responsables, les membres de l'AGSP ont fait leur ce but. »



L'omblière du Château

On largue les amarres du F.-A. Forel qui stationne pour quelques semaines hivernales, devant le somptueux Château de Chillon. Assis à l'étroit, dans cet espace confiné, nous commençons la descente. Les chiffres d'un compteur indiquent d'ailleurs notre progression vers les abysses. Arrivés à 78 mètres, nous touchons le fond. De puissantes lumières sont alors allumées et nous découvrons un paysage monotone, constitué de sédiments très fins, comme du sable. En remontant en direction du château, nous arrivons sur la frayère : une zone d'éboulis dans une pente assez forte. Un poisson sort de l'ombre et apparaît dans la lumière : un magnifique mâle d'omble chevalier ! La couleur étincelante de son ventre orange et de ses nageoires, bordées d'un liseré blanc, semble irréaliste dans cet univers terne.

Pierre Baumgart – artiste naturaliste – Léman, janvier 1997

(IP No 98 – février 2024) Quagga : un fléau qui menace le Léman

« Espèce invasive aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, la moule Quagga (*Dreissena rostriformis*) est un fléau. Se trouvant très à son aise dans les nouveaux environnements où les activités humaines l'ont apportée, elle se propage sur les deux continents avec une dynamique similaire. Et cette comparaison suggère que le Léman, également colonisé par ce mollusque indésirable, pourrait voir son écosystème profondément bouleversé, car la biomasse de la moule Quagga pourrait être multipliée par 10 ou 20 d'ici à 2045. C'est ce qui ressort d'une étude à laquelle a participé Bastian Ibelings, professeur au Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau (Faculté des sciences d'UNIGE). »



Michel Roggo dans les eaux du Léman

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'exposition temporaire Michel Roggo dans les eaux du Léman, à La Maison de la Rivière jusqu'au 23.03.2025.



MICHEL ROGGO DANS LES EAUX DU LÉMAN

EXPOSITION
PHOTOGRAPHIQUE
08.11.2024 – 23.03.2025



CONFÉRENCES : DE L'AMAZONE AU LÉMAN
24.11.2024 | 26.01.2025 | 16.03.2025
Mercredi – dimanche 10h – 17h
La Maison de la Rivière,
Chemin du Boiron 2, 1131 Tolochenaz

Michel Roggo est photographe, né à Fribourg en 1951. Pêcheur, il côtoie les milieux aquatiques d'eau douce dès le plus jeune âge et devient photographe professionnel dès 1987.

Au fil de sa carrière et de ses nombreuses expéditions autour du monde, Michel Roggo a transformé notre vision du monde subaquatique grâce à son talent de photographe. En 2024, il consacre son temps à étudier, explorer et photographier les eaux du Léman. Cette exposition inédite dévoile ses plus belles images d'un milieu aquatique à la fois familier et encore méconnu. À travers son objectif, Michel Roggo capture la beauté discrète de cet univers: un ballet des perches, une parade de reproduction de carpes et des herbiers foisonnants où vivent alevins et invertébrés. Son talent révèle la richesse et la fragilité de ce monde subaquatique, sensibilisant le public à la préservation de ces écosystèmes.

Pour ce numéro 100 de l'Info-Pêche, Michel ROGGO nous a autorisé à utiliser gracieusement les photos issues de son catalogue, ce dont nous le remercions vivement.

Holdup scientifique

Depuis 34 ans, les Info-Pêche se sont succédés à un rythme ininterrompu de 3 éditions par année. Il est malheureusement impossible de faire un résumé de ces 100 éditions. Cependant, vous trouverez répartis dans ce numéro, des extraits choisis sous forme de citations. L'article ci-dessous, paru en 2019, nous a également semblé si pertinent que nous vous le soumettons à nouveau. Vous remarquerez que beaucoup des textes choisis sont aujourd'hui encore d'actualité.

Les publications de la Confédération et celles du Bureau Suisse de Conseil pour la Pêche (FIBER) aident les pêcheurs et les cantons à gérer au mieux leurs populations piscicoles, et à mettre sur pied les stratégies les plus efficaces pour maintenir, voire développer, la pêche en rivières. Partout, à grand renfort de références scientifiques, on peut lire que la restauration de l'habitat est la seule mesure valable pour atteindre ce louable objectif.

Le pêcheur curieux qui souhaite s'informer par lui-même trouvera pourtant de nombreuses publications récentes, issues de groupes de recherche internationaux, qui démontrent au contraire que la restauration de l'habitat, prise isolément, échoue la plupart du temps à rétablir les fonctions écologiques des cours d'eau. La qualité de l'eau et les régimes d'écoulement sont, par exemple, des facteurs qui influencent directement la réussite des mesures de renaturation. Toujours selon ces publications, il est parfaitement réaliste de penser que la transformation de nos rivières, loin de faiblir, va au contraire s'accélérer, tandis que les principaux facteurs qui ont un impact sur les peuplements piscicoles continueront à demeurer hors de portée des gestionnaires de la pêche!

Le pêcheur intéressé apprendra aussi que les mesures de restauration de l'habitat piscicole, certes nécessaires, seront probablement insuffisantes pour maintenir les stocks à un niveau qui permettra leur exploitation par la pêche de loisir. Et que dans le contexte qui voit nos écosystèmes de plus en plus modifiés par les activités humaines, les repeuplements joueront certainement un rôle important, non seulement pour soutenir la demande sociale en matière de pêche, mais également dans des programmes de conservation de la biodiversité!

Le même pêcheur s'étonnera encore de trouver des articles qui jugent les repeuplements potentiellement positifs (mais oui!!!), en particulier dans le cadre du réchauffement climatique, parce que la vulnérabilité aux températures élevées de nombreuses espèces de poissons dépend de leur stade de développement ...

En parcourant ces textes, il se verra aussi conseiller de nombreuses actions, souvent complémentaires et dépendantes des potentialités locales. Il y apprendra que ce qu'il faudrait faire ici n'est pas forcément valable ailleurs, contrairement à ce qui lui est imposé dans l'approche normative des spécialistes de l'OFEV ou du FIBER!

La conclusion qu'on doit tirer des lectures du pêcheur curieux est finalement assez simple à énoncer : soit les experts helvétiques de la gestion halieutique, qu'ils soient d'ailleurs issus du secteur privé ou public, révisent leur discours idéologique, et acceptent de s'ouvrir à toutes connaissances scientifiques, même si elles heurtent leur conviction militante, soit les cantons et les sociétés de pêcheurs iront chercher l'expertise scientifique qui leur manque si cruellement ... à l'étranger !

Christophe Ebener – Biologiste et pêcheur à la mouche dès son plus jeune âge. Il a œuvré à la création de la FSPG, qu'il a présidé 5 ans. Il a également été président de la Commission de la pêche.

(IP No 30 - octobre 2001) Édito: Allondon : Combien de fois encore??

« L'Allondon, rivière chère aux genevois, est interdite de pêche et de baignade depuis la fin du mois d'août. Une monstrueuse pollution à la soude caustique (4'000 litres !) est à l'origine de cette catastrophe qui a anéanti plusieurs années d'efforts pour le repeuplement naturel de ce magnifique cours d'eau.

(IP No 36 - septembre 2003) Alerte rouge !!!

« Durant cet été de canicule exceptionnelle, la première mesure concrète fut d'interdire la pêche dans de nombreux cours d'eau (...). Les autorités, en concertation avec le président de la CP, ont pris une décision courageuse en mettant à ban tous les petits cours d'eau genevois. Cet arrêté interdit tout accès aux cours d'eau aux pêcheurs, mais aussi aux baigneurs, aux chiens, aux chevaux, aux orpailleurs, aux navigateurs, aux empileurs de pierres, aux passeurs à gué, etc. De cette manière, tous les "utilisateurs" des cours d'eau ont été sensibilisés et ont dû faire un effort afin de préserver les populations piscicoles. Sage décision. »



La parole aux jeunes pêcheurs

Dans ce numéro, les rédacteurs ont pour la plupart connu le premier numéro de l'Info-Pêche. Parce que la pêche concerne aussi bien les retraités que les écoliers, nous avons interrogé des jeunes pêcheurs sur leur pratique. Vous constaterez dans leurs réponses que malgré la différence d'âge, les générations se rejoignent sur de nombreux aspects.

Maurice Amoos – membre du comité FSPG

Quand et comment as-tu commencé à pêcher ?

Roman: En 2017 ou 2018. J'étais à Décathlon, j'ai vu un ensemble de pêche prêt à l'emploi, et j'ai eu envie d'essayer.

Matteo: En 2020, pendant le Covid et les restrictions. Une vidéo de Cyril Chauquet sur YouTube m'a donné envie d'essayer... Je ne savais pas que cette passion prendrait tant de place dans ma vie.

Will: J'ai commencé la pêche il y a 3 ans grâce à mon père qui m'avait acheté une canne à pêche Aldi.

Chris: Un ami qui m'a montré le monde de la pêche il y a bientôt 3 ans.



Quel est ton poisson et ta technique préférée ?

R: La truite ! Il faut être attentif, discret et réfléchi, analyser son comportement et son biotope sans oublier que c'est un poisson plutôt combatif ! Ma pêche préférée c'est vraiment la truite en montagne pour la beauté sauvage des lieux.

M: La truite aussi ! C'est un poisson que je trouve fascinant sous tous ses aspects. Ma technique préférée c'est aux leurres avec une canne ou sinon au cadre même si je manque encore d'expérience.

W: La truite ! Au leurre parce que je trouve ça très technique.

C: Moi, c'est le brochet en « big bait » pour la rigueur que cela impose.



Qu'est-ce que tu aimes le plus dans la pêche ?

R : J'aime tout dans la pêche, mais avoir un poisson au bout de la ligne, c'est vraiment magnifique!

M : Le contact avec la nature, où seul le destin décide si l'on attrape quelque chose.

W : Découvrir et explorer de nouveaux spots.

C : Le cheminement, la quête, et la satisfaction quand tout marche

Qu'est-ce qui te dérange le plus ?

R : L'abus de LiveScope et le fait qu'en Suisse le No-kill soit interdit. J'aimerais que la truite lacustre soit mieux protégée et que sa remise à l'eau soit obligatoire pendant un temps.

M : Que certains pensent que c'est uniquement un sport de vieux alors que c'est tout le contraire.

W : Le mauvais temps!

C : Le manque d'éthique de certains pêcheurs peu scrupuleux qui ne respectent ni les biotopes ni les poissons.

Quelle est ta meilleure expérience de pêche jusqu'à présent ?

R : Franchement, j'ai que des bons souvenirs, que des beaux moments.

M : Quand j'ai pu amener ma copine avec moi pêcher. On a fait un magnifique silure de 1m60 et un brochet de 90cm dans la même après-midi.

W : Mon premier brochet métré! Un moment inattendu sur une petite canne, et en plus l'action était à vue.

C : Mon plus gros brochet, évidemment!

Que penses-tu des réseaux sociaux dans le monde de la pêche ?

R : Je trouve cela bien d'un côté et aussi mauvais de l'autre. C'est bien pour l'entraide entre pêcheurs, mais parfois des spots deviennent trop fréquentés à cause des photos.

M : Je suis actif sur les réseaux sociaux et je trouve que c'est quelque chose qui permet aux gens de découvrir cet univers et aussi se faire connaître auprès d'autres pêcheurs ou des marques.

W : C'est bien parce qu'on peut beaucoup apprendre.

C : Un monde rempli d'hypocrisie, mais quand même avec des gens très bons.



(IP No 25 - décembre 1999) Barrage de Verbois : migration enfin rétablie

« L'imposante échelle à poissons du barrage de Verbois est maintenant terminée. Au moment où vous lirez ce journal, elle sera probablement en eau et bientôt opérationnelle pour la migration des nombreuses espèces de poissons peuplant le Rhône genevois. Rappelons pour la petite histoire que lors de la construction du barrage dans les années 40, les pêcheurs de l'époque avaient choisi de recevoir une compensation financière pour repeupler le Rhône plutôt que de réaliser cet important ouvrage de franchissement pour la faune piscicole. Autre temps ... autres mœurs. »

Que dirais-tu aux vieux qui te parlent de la pêche d'il y a 30 ans?

R : Que j'aurais bien aimé pêcher à leur époque !

M : Je leur dirais que si la pêche en est là aujourd'hui, c'est aussi en partie à cause d'eux.

W : Que c'est intéressant d'entendre leurs histoires et incroyable de voir comment les choses ont changé.

C : Que le monde change et que la pêche d'il y a 30 ans n'est plus la même aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'on pourrait améliorer dans la pêche de loisir?

R : Il faudrait apprendre aux gens à prendre plus soin des poissons.

M : Actualiser certaines règles comme les périodes de protection du brochet ou de la perche qui ne correspondent pas selon la température de l'eau, pour mieux respecter les poissons et leurs habitats.

W : Pas grand-chose à améliorer, mais il faut que toute remise à l'eau soit bien faite.

C : Les permis et les règlements trop compliqués pour rien.

Quel message voudrais-tu donner aux jeunes qui veulent commencer?

R : Vivez votre passion à fond!

M : Lève-toi et fonce! Ça sera compliqué au début, mais tu ne le regretteras pas.

W : C'est une passion qui demande persévérance et observation, mais un super moyen de se détendre et d'être en contact avec la nature.

C : Si ça te plaît, investis-toi et informe-toi autant que possible.

Quel est ton rêve de pêcheur?

R : Une énoooooorme truite lacustre!

M : Avoir une marque qui me soutienne pour montrer que la nouvelle génération est prête à changer le monde de la pêche.

W : Je rêve de faire une grosse truite lacustre en rivière.

C : Attraper le brochet record du lac Léman depuis le bord!



© Michel Roggo / roggo.ch

Dossier spécial Rhône



Historique du Rhône genevois

En 2022, les populations piscicoles du Rhône genevois ont été définies par des scientifiques comme les plus dégradées au niveau européen. Pourtant, 30 ans auparavant, des truites lacustres, des truites fario et des ombres peuplaient abondamment ses eaux. Comment a-t-on remplacé progressivement ces espèces par des barbeaux et des silures? La cause de cet effondrement piscicole réside dans l'exploitation hydroélectrique intensive du fleuve.

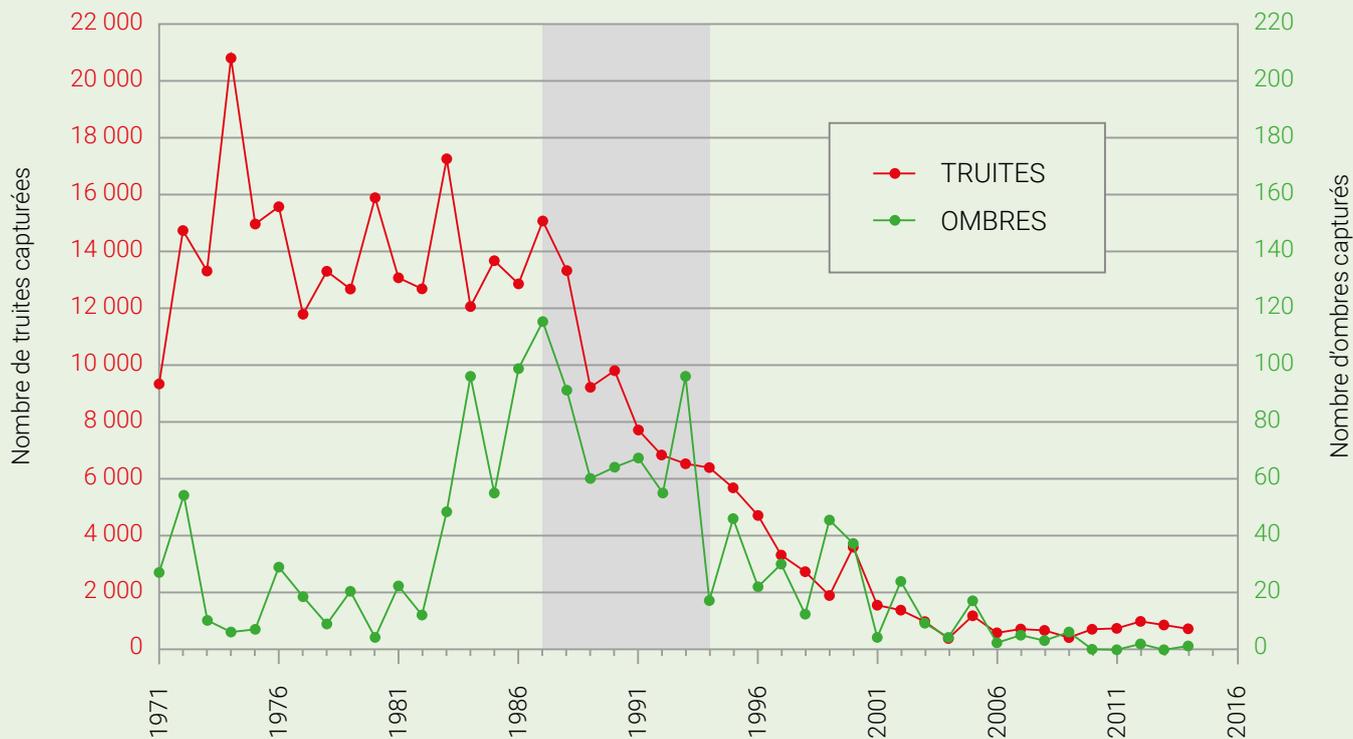
Comme nous l'expliquions en juin 2016 dans le numéro 75 de l'Info-Pêche, la construction du barrage du Seujet a eu un impact déterminant sur les salmonidés. Le graphique ci-dessous démontre que le début des travaux de construction du barrage (1987-88) a coïncidé exactement avec la chute des captures de truites sur le Rhône genevois. Mis en service en 1995, le Seujet a constitué une forte entrave à la migration piscicole avec le Léman, pendant 28 ans. Il aura fallu attendre une génération entière (de pêcheurs), pour que la passe à poisson soit finalement modifiée en 2023. C'est grâce aux fonds créés suite à l'initiative « Eaux vivantes » de la FSP que

cette échelle a été reconstruite. En effet, c'est l'initiative portée par les pêcheurs suisses qui a permis de dégager les fonds pour cet aménagement, qui n'a donc pas coûté un centime aux Genevois.

En plus de l'entrave à la migration piscicole, le barrage du Seujet est responsable des éclusées sur le Rhône. Depuis 30 ans, le débit peut donc varier chaque jour entre 50 et 550 m³/s. Comment un ombre commun pourrait-il supporter de se trouver dans un écosystème subissant de telles variations de débit ? La réponse est dans le fleuve, seuls les silures et les barbeaux se sont montrés suffisamment résistants pour survivre à ces conditions. Dans ce cas, le fonds d'assainissement précédemment cité ne permettra pas d'améliorer significativement la situation. En effet, le scénario d'atténuation des impacts mis en place depuis un an n'est que partiel, et menace la survie des poissons ainsi que celle des pêcheurs.

Maxime Prevedello et Louis Zesiger

Graphique adapté de GREN (2017), avec en gris la période de construction du barrage du Seujet.



La FSPG ne laissera pas tomber le Rhône



Pour sensibiliser nos politiques aux enjeux décrits dans l'historique ci-contre, la FSPG a récemment invité les membres du Grand-Conseil à participer à une excursion d'information sur le Rhône. Au barrage de Verbois, M. Guy Périat (spécialiste en écologie des poissons) a commencé par un exposé sur l'état du Rhône genevois. La fédération a ensuite mis en évidence l'absurdité de la gestion par éclusées, compte tenu des impacts écologiques et des faibles gains économiques. Il a également été abordé le rétablissement de la migration piscicole par une rivière de contournement.

Cet événement informatif et convivial a permis des discussions entre les représentants de la pêche et des membres du Parlement genevois - au-delà des frontières des groupes politiques. Une intervention parlementaire en faveur du Rhône est actuellement en préparation témoignant de l'intérêt des participants et des participantes.

Nous tenons à remercier à nouveau G. Périat pour sa précieuse contribution à la réussite de cette journée.

Maxime Prevedello et Louis Zesiger

Un manifeste pour garantir un Rhône VIVANT

En 2017, les associations de protection de l'environnement se sont réunies et unifiées au sein de la Plateforme Nature et Paysage Genève (PNPGE). Malgré quelques divergences d'opinion largement assumées, les associations pensent qu'il est nécessaire de faire front pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la nature genevoise. À titre d'exemple, la FSPG et les défenseurs des oiseaux reconnaissent volontiers leurs divergences sur la gestion des piscivores. Néanmoins, les deux associations se rendent compte que si le poisson était abondant, les harles ne poseraient pas de problème!

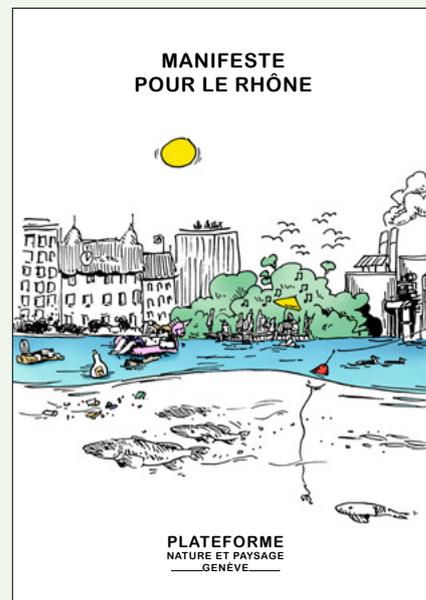
En 2018, les associations ont d'abord travaillé à la rédaction d'un manifeste général de 21 actions prioritaires pour la nature à Genève. À la suite de cette publication, la protection du Rhône leur est apparue comme fondamentale. Un manifeste spécifique au fleuve a donc été initié par la FSPG, le WWF et Philippe Roch. Après deux ans de travail, le manifeste a récemment été présenté lors d'une conférence de presse. Nous remercions chaleureusement les personnes qui se sont investies pour ce travail.

Ce manifeste est entièrement disponible sur le site www.pnpge.ch qui héberge la plateforme. Pour résumer, le but du manifeste est de garantir un futur Rhône VIVANT. Pour ce faire, 6 actions prioritaires ont été identifiées par la PNPGE. Les trois premiers volets concernent des thématiques défendues par les pêcheurs (éclusées, vidanges, renaturation). Viennent ensuite trois objectifs complémentaires, dans la gestion du public, la lutte contre les nouvelles infrastructures, et la pollution.

Mais quelle est la force de ce manifeste, s'il reprend uniquement ce que les pêcheurs demandent depuis une décennie ? L'impact réside plutôt dans le partage de ces objectifs. Alors que la FSPG a échoué seule pour la défense du fleuve, nous sommes maintenant épaulés par 14 associations qui s'engagent à nos côtés. (À moins que nous nous engageons à leurs côtés, peu importe puisqu'on est du même côté !). Les associations de défense de l'environnement genevois s'associent donc pour demander de :

1. **Produire de l'électricité grâce à un débit au fil de l'eau, sans écluses**
2. **Modifier la gestion sédimentaire pour mettre fin aux vidanges et abaissements partiels**
3. **Favoriser des habitats naturels de qualité (par des renaturations)**
4. **Limiter les nouvelles infrastructures (p. ex. barrage de Conflan)**
5. **Gérer l'accueil du public**
6. **Gérer les déchets qui ne peuvent être évités**

Louis Zesiger



Rhône genevois, et dans 10 ans ?

Pour que ce numéro ne soit pas uniquement tourné vers les 30 dernières années, osons prédire les changements au cours de la prochaine décennie.

L'arrêt des écluses est le premier objectif de la FSPG et du manifeste pour le Rhône. Si l'État le décide, ces variations de débit peuvent être abandonnées dès 2025 grâce aux règlements d'exploitation des usines. Il s'agit ensuite de savoir qui va payer pour la désoptimisation des barrages (environ 2 millions par an). Cette somme est importante mais pas démesurée au regard des 1,5 millions que le fonds vital reçoit chaque année, et des 10 millions que SIG verse à l'État comme redevance hydraulique. Si vous ajoutez à cela une contribution volontaire des consommateurs d'électricité soucieux de l'environnement, il est réaliste de prédire la fin des écluses pour juin 2026.

Avec la fin des écluses, la renaturation du fleuve peut commencer. Quarante mesures déjà identifiées dans le rapport GEPRHO pourraient être mises en place d'ici à 2030. En

parallèle, deux mesures phares s'ajouteraient au programme de renaturation. Tout d'abord, la rivière de contournement de Verbois pourrait voir le jour, permettant la migration piscicole, mais également la création d'un habitat d'eau vive. Ensuite, une morphologie de plaine alluviale pourrait être rétablie en aval de Verbois. Le Rhône reprendrait alors partiellement son tracé dans le Moulin de Vert, et terminerait sa course dans les Teppes. Ce projet prendrait un peu plus de temps, mais en 2032 l'ensemble des travaux serait réalisé.

J'écrirai avec plaisir un bilan dans le numéro 124 de l'Info-Pêche en 2032 pour voir à quel point mes prévisions sont réalistes. En attendant, c'est bien pour ce scénario que la FSPG engage tous ses moyens.

Louis Zesiger

(IP No 39 - mai 2004) Moratoire sur les vidanges ... une première étape !

« L'impensable est arrivé ! Après plusieurs années de lutte, les pêcheurs ont obtenu, avec l'appui de quelques fonctionnaires éclairés du DIAE - et contre la passivité, voire l'hostilité de certains autres - un moratoire sur les vidanges du barrage de Verbois. Les vidanges sont supprimées ... tant que l'on n'aura pas prouvé qu'elles sont nécessaires ! Ce succès historique n'aura été obtenu que grâce à l'acharnement de quelques pêcheurs ... que cela plaise ou non, les noms qui viennent à l'esprit sont Hayoz, Reiter et Winzeler. »

Des fleurs pour les meilleurs, des chardons pour les autres

Ce numéro bilan est l'occasion de mettre en avant nos trois meilleurs alliés des 30 dernières années. Pour symboliser des bouquets de fleurs, nous proposons de leur attribuer nos poissons favoris. Comme nos relations ont été conflictuelles avec d'autres, nous en profitons également pour distribuer trois poissons, moins nobles... nous aimons tout le monde et tous les poissons, mais certains plus que d'autres dans l'ordre suivant :

Premier prix:

La truite de rivière est attribuée à Alexandre Wisard pour son action de renaturation des cours d'eau genevois.



Deuxième prix:

L'ombre commun est attribué à Dimitri Jaquet pour son infatigable travail en tant qu'inspecteur de la pêche.



Troisième prix:

Le brochet est attribué à Christophe Ebener pour l'ensemble de son implication dans la fédération des pêcheurs genevois.

Quatrième prix:

Le carassin doré revient à François ... parce qu'il nie les effets néfastes des vidanges.



Cinquième prix:

La perche soleil est attribuée à l'OFEV pour sa vision passéiste de la gestion halieutique, et sa phobie des espèces exotiques



Dernier Prix:

Le poisson-chat est attribué aux SIG pour leur formidable contribution ayant abouti à la création du pire fleuve d'Europe.

Bon pêcheur, ou mauvais pêcheur ?

Lorsqu'il s'agit d'évoquer le rassemblement des pêcheurs genevois, l'histoire n'est pas si simple. Petit coup d'œil dans le passé.

La FGSP (Fédération Genevoise des Sociétés de Pêche) fondée en 1959, a été la première fédération regroupant les sociétés de pêche genevoises. Cette organisation est parvenue à réunir les pêcheurs jusqu'en 1991, date à laquelle une scission a fait naître L'AGSP (Association Genevoise des Sociétés de Pêche). C'est en réalité l'adoption d'un nouveau règlement cantonal sur la pêche qui fut à l'origine de cette division. En effet, deux conceptions s'affrontaient : d'un côté les pêcheurs écolos souhaitant protéger la ressource, de l'autre les pêcheurs au kilo souhait exploitant la ressource.

Pour témoigner de l'ambiance entre les deux fédérations, il faut rappeler qu'en 1996, la FGSP a lancé l'initiative populaire "Pour une gestion de la pêche par les pêcheurs". Le but de ce texte était de discréditer l'AGSP pour redevenir l'unique organisation à représenter les pêcheurs genevois. La FGSP a réussi à dépasser le nombre de signature pour porter son initiative en votation, signe de la capacité des pêcheurs à se mobiliser, mais également à se diviser. Le texte fut finalement rejeté dans les urnes par les Genevois à 81 %.

Après cette phase de luttes intestines, les esprits se sont progressivement calmés. Les représentants des deux organisations, comprenant que la division affaiblissait leurs positions respectives, ont à nouveau renoué des liens. Après une phase de collaboration progressive initiée notamment par Christophe Ebener, les deux organisations ont décidé de se rassembler au sein d'une nouvelle structure associative et la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises (FSPG) a été créée en 2016.

Des années plus tard, il est bon de se rendre compte que les deux fédérations faisaient fausse route. En suivant les pêcheurs écolos, les restrictions n'auraient pas permis de protéger les écosystèmes. En effet, lorsqu'un cours d'eau se retrouve à sec, ou qu'une pollution tue toute forme de vie, les poissons morts ne se soucient pas vraiment du règlement de pêche en vigueur ! D'un autre côté les pêcheurs au kilo n'auraient pas réussi à maintenir d'avantage de pêcheurs au bord de l'eau. Les rempoissonnements qu'ils défendaient n'ont jamais cessé d'être remis en cause, leur philosophie n'aurait probablement pas été défendable à l'heure actuelle. Il y a 30 ans, nous avons oublié qu'une fédération doit toujours rassembler les pêcheurs, y compris s'ils ont des opinions divergentes.

A la lecture de ce texte, vous êtes forcément pour ou contre le Livescope ?

Louis Zesiger et Maxime Prevedello

(IP No 9 - novembre 1994) La fin des « kami »

« Le nouveau plan de repeuplement pour 1995 proposé par le service de la pêche ne comprend plus de poissons de mesure. Nous soutenons ce plan car il est courageux et met enfin tout le monde au pied du mur : mieux gérer les peuplements naturels et produire des poissons indigènes de qualité. C'est l'occasion de supprimer une pratique désuète qui consiste à déverser des truites (de pisciculture) le vendredi pour les capturer le samedi. »



Implenia

**NOUS CRÉONS
LE MONDE DE DEMAIN**

IMPLENIA.COM

La pêche genevoise en 6 questions :

1. Combien a coûté le raccordement d'une partie des eaux usées du Pays de Gex à la STEP du Bois-de-Bay pour protéger l'Allondon ?

- a. 10 millions b. 50 millions c. 120 millions

2. Quelle est le nom de cette espèce de poisson qu'on trouve dans la Seymaz ?

- a. Le blageon b. Le spirilin c. Le vairon

3. Dans les années 70 on capturait en moyenne 40 000 truites par année dans le canton de Genève. En 2023, combien de truites ont été prélevées dans les rivières genevoises ?

- a. 15000 b. 7500 c. 1500



2

4. Combien d'obstacles artificiels un poisson situé en aval de Chancy-Pougny doit-il franchir pour rejoindre son site de reproduction dans l'Arve à Annemasse ?

- a. 12 b. 8 c. 4

5. Lequel de ces affluents ne se jette pas dans la Versoix ?

- a. Nant de la Bistoquette
b. La Fontaine de Pissevache
c. Le Creuson

6. Qui est l'extra-terrestre ci-contre ?

- a. L'homme qui défendait la pêche alors que vous n'étiez pas nés
b. L'homme ayant le plus d'article d'Info-Pêche à son actif
c. L'homme ayant le plus de truites à son actif



6

Réponses :

1. c 2. a 3. c 4. b 5. a 6. probablement a, certainement b, mais alors pas c!
Merci infiniment à Maxime qui s'investit corps et âme dans la protection des cours d'eau et des pêcheurs.



Frayère d'ombres

Je dois cette belle observation à Jean-Pierre Moll, un pêcheur passionné de la Versoix qui a eu la gentillesse de transmettre sa découverte. Arrivé sur place, je m'installe discrètement à l'endroit indiqué et repère très vite la femelle qui se tient sur la frayère. Dans une élégante ondulation latérale, elle déploie par moments sa magnifique nageoire dorsale aux teintes roses et violacées. Un mâle légèrement plus petit la rejoint et se tient souvent à ses côtés. A plusieurs reprises, je la verrai se positionner sur le flanc et gratter le substrat caillouteux d'un mouvement convulsif. Quelle aubaine d'assister à un spectacle devenu si rare dans notre canton.

Pierre Baumgart – artiste naturaliste – La Versoix, avril 2024

Dessin de perches sous l'eau

Comme j'ai trouvé une solution pour dessiner les poissons sous l'eau, je prends très souvent mon matériel quand je vais me baigner. Arrivé à la plage des Bains des Pâquis en cette journée caniculaire, j'ajuste mon masque et mon tuba et m'immerge avec grand plaisir. Dans la cohue des baigneurs qui crient et s'amuse dans l'eau, je plonge instantanément dans un monde silencieux. En survolant à la nage ce magnifique jardin lacustre, constitué de plantes aquatiques, je croise rapidement un banc de perchettes peu craintives, dont une un peu plus grosse que je prends le temps de suivre et de dessiner.

Pierre Baumgart – artiste naturaliste – Léman, août 2015



(IP No 95 - mars 2023) Micro centrales sur la Versoix : FSPG, WWF et Pro Natura unanimement contre!

« 25 janvier 2023 : communiqué de presse conjoint FSPG-WWF Genève et Pro Natura Genève. Au vu de la valeur écologique extrêmement élevée de la Versoix et compte tenu des impacts des ouvrages hydroélectriques sur ce cours d'eau, Pro Natura Genève, WWF Genève et la FSPG soutiennent la décision du Conseil d'État de ne pas renouveler les concessions des deux micro centrales hydroélectriques sur ce cours d'eau. »

(IP No 63 - septembre 2012) Vidange du Rhône : plus jamais ça !

« 11 juin 2012, troisième jour de la vidange de la retenue du barrage de Verbois sur le Rhône, suite à un pic non prévu de matières en suspension (MES) dans l'eau, des milliers de poissons agonisent sur les rives du Rhône, les branchies engluées par les boues. On y retrouve la totalité des espèces recensées dans le fleuve, additionnées de celles dont on supposait la présence, mais pas la reproduction, telles trois générations d'ombres communs. Une véritable catastrophe piscicole ! »

(IP No 71 - février 2015) Grandes menaces sur la qualité de l'eau à Genève

« Alors que la qualité globale des cours d'eau de Suisse s'est nettement améliorée depuis les années 1970, le constat est beaucoup moins réjouissant pour le bassin franco-genevois. La pression des activités humaines se fait sentir sur la qualité de l'eau car son assainissement nécessite une adaptation constante à l'évolution de la situation. Le territoire situé entre Salève et Jura subit depuis 20 ans une forte urbanisation pour répondre à l'augmentation de la population résidant des deux côtés de la frontière, et les infrastructures dédiées à l'assainissement deviennent rapidement obsolètes. »

Prêt pour une Matinée Pêche ?



**SANS
PERMIS**

Maximum 5 personnes
4,55 ou 4,80 m - Moteur essence
8 cv - 12 à 15 km/h - Avec taud de soleil sur demande

Location bateau type PERLA de 7h. à 12h.

CHF 150.-

(RÉSERVATION INDISPENSABLE)



ÉCOLE DE NAVIGATION VOILE & MOTEUR

Quai Gustave-Ador 33 - 1207 Genève

022 735 43 00

lescorsaires.ch

Alejandro
Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH



Tél.: +41 (0)22 755 54 41
Fax: +41 (0)22 755 54 42
Natel: +41 (0)79 512 32 47

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch



La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025

Qu'attendez-vous pour rejoindre la FSPG?

Sociétés membres

FSPG	JIMENO Daniel	jimeno@toutesperles.ch
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	maurice.mazzola@bluewin.ch
APL - Lac Léman	LUCHETTA Lydia	amicalepecheursapl@gmail.com
L'HERMANCE	VIDONNE Vincent	vincent@tranzport.ch
AMICALE DE LA TOUVIÈRE	LEROY Stéphane	s.leroyx1@gmail.com
LA LOUTRE	GIROD Patrick	p.girod64@gmail.com
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER	BOCCALARI Jean-Marc	jmboccalari@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch